



ENTREPRISES  
GÉNÉRALES DE  
FRANCE • BTP

# La responsabilité sociétale des entreprises de construction en France

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ISO 26 000



# sommaire

**Introduction** ..... p 3

**1. L'entreprise comme  
corps social** ..... p 5

Les principes ..... p 6

**1.1** Les paramètres de la RSE p 8

**1.2** La mesure / indicateurs.. p 10

**2. L'entreprise  
et ses activités**

(chantiers/produits) ..... p 13

Les principes ..... p 14

**2.1** Les paramètres  
de la RSE ..... p 16

**2.2** La mesure / indicateurs.. p 18

**Bibliographie** ..... p 20






# introduction

La mise en œuvre de la RSE est désormais décrite par l'ISO 26000. Cette norme internationale fixe les principes génériques de la mise en place volontaire d'une démarche de responsabilité sociétale. Elle met en avant sept principes à respecter permettant d'engager une action de progrès au sein de toute entreprise. Son intérêt mais aussi sa difficulté proviennent justement de son caractère « universel ».

Une définition pragmatique de la RSE est dès lors indispensable pour chaque secteur de l'économie de manière à illustrer et à décliner ces invariants en tenant compte des spécificités de chaque contexte d'application. Ce travail ne consiste pas à déroger aux fondamentaux de l'ISO 26 000 mais plutôt à les renforcer en les faisant appliquer concrètement par les intervenants de chaque filière.

Le particularisme des activités foraines du BTP est très certainement le trait essentiel qui caractérise notre secteur d'activité. Ce n'est pas tant la dispersion géographique de notre activité qui est en cause que le fait de produire en différents lieux des objets à usage unique mais pérennes. La construction en effet est très diversifiée tout en présentant un cycle de vie relativement long. Cette caractéristique la distingue pour le moment des biens de consommation ou des services.

Pour parvenir à une déclinaison propre à la construction, EGF/BTP propose de procéder par étapes.



Envisager la responsabilité sociale de l'entreprise de construction, c'est s'interroger sur son rôle au sein de la communauté.

Force est de reconnaître que l'entreprise de construction comme partie du corps social joue un rôle déterminant dans l'économie locale. Cette dimension était jusqu'alors sous estimée. L'émergence des questions environnementales renforce désormais cette problématique. Pour chacune de ses actions l'entreprise doit donc procéder à une relecture critique.

Le résultat de l'activité de construction dépend de fait de plusieurs paramètres définis par un client et un contexte. Dans ces conditions la réflexion engagée par l'entreprise doit porter sur ces deux aspects :

Quel est l'apport délivré aux donneurs d'ordres et plus globalement à l'économie locale ?  
Quelles sont en conséquence les modifications apportées au contexte ?

**Ce questionnement a pour objet de mieux cerner les contributions directes et indirectes de l'entreprise.**

L'analyse engagée doit se poursuivre par une démarche de progrès. Or tous les retours d'expérience consécutifs aux actions qualité démontrent que pour pouvoir piloter des améliorations il faut avant tout être capable de mesurer.

**L'objectif est alors d'être en capacité de mesurer les effets définis précédemment.**

Ce fascicule est structuré en fonction de ce mode opératoire. L'objet est de cerner les principes incontournables et les indicateurs qui en résultent.



# La responsabilité sociétale des entreprises comme entités contributives au développement durable :

À l'exception de sa forme individuelle, toute entreprise est un collectif qui s'inscrit lui-même dans un corps social que certains nomment « société civile ». En terme de ce que certains qualifient de gouvernance, plusieurs recommandations sont possibles. Elles ont trait au comportement de « l'entité entreprise ».

# les principes



L'entreprise est plus que la somme de ses membres, elle joue un rôle particulier dans son environnement.

L'entreprise de construction a une responsabilité propre qui va au-delà de sa seule activité productive.



## 1.1

Vis à vis de la collectivité et de son environnement, l'entreprise apporte des avantages et suscite des inconvénients.

Il importe d'en définir les composantes en régime stabilisé mais aussi en fonction des variations de contexte.

## 1.2

Sa responsabilité réside dans sa capacité à maîtriser ces différentes interactions.

La maîtrise passe par la mesure, condition nécessaire pour conduire un pilotage.

## UNE VISION SYSTEMIQUE :



Dans une telle perspective l'entreprise est amenée à se poser quatre questions pour analyser ses activités :

### Quelles sont les ressources mobilisées ?

Compte tenu de la rareté ou du moins de la limitation des ressources l'entreprise doit raisonner l'emploi qu'elle en fait et engager une réflexion sur l'économie de ses moyens.

### Quels sont les résultats fournis ?

Pour faire la balance l'entreprise doit chercher à connaître les perfor-

mances réelles de ce qu'elle produit.

### Quels en sont les effets ?

Toutefois sa production s'accompagne de la création de rejets divers dont les impacts doivent être pris en considération.

### Quelles sont les finalités ?

Mais avant tout cette démarche doit conduire à s'assurer que le produit livré répond effectivement aux attentes initiales et ce dans son sens élargi c'est-à-dire une contribution positive au développement local.

## UN COMPORTEMENT MAÎTRISÉ :



Pour répondre aux questions précédentes les principes d'action sont les suivants.

### Mesurer tous les flux.

C'est-à-dire établir une comptabilité la plus précise possible des diverses ressources mobilisées.

### Mesurer les écarts

L'objectif est de connaître les dévia-

tions éventuelles entre l'emploi des moyens et le produit en résultant c'est-à-dire de déterminer le gradient introduit par l'activité.

### Apporter les corrections.

Cette connaissance autorise alors une possibilité de pilotage plus fin.



# les paramètres de la RSE

**1.1** Pour remplir son rôle sociétal, l'entreprise doit s'en donner les moyens.  
**L'entreprise ne peut exister indépendamment de son environnement.**

**1.1.1** L'entreprise a pour raison d'être la création de richesse collective.  
**La contribution de l'entreprise se retrouve dans la vision qu'elle s'assigne pour un horizon donné.**

**1.1.2** Une entreprise n'est pas autosuffisante, elle organise un réseau de coopération à la fois amont et aval.  
**Cette vision structure l'organisation interne, mais également externe de l'entreprise, au travers d'un partenariat.**

**1.1.3** Une entreprise ne fonctionne pas en avenir déterminé mais doit affronter des variations du contexte auxquelles elle doit s'adapter.  
**Face à un avenir qui change, l'entreprise doit définir les moyens d'une capacité d'anticipation.**

Si vous êtes capable d'apporter une réponse à chacune de ces questions, cochez la case correspondante.

1.1.1 - DE LA VISION	1.1.2 - DU PARTENARIAT	1.1.W3 - DE L'ADAPTATION
<input type="checkbox"/> Quelle est la contribution essentielle de l'entreprise vis-à-vis de la société civile ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la politique de partenariat vis-à-vis des donneurs d'ordres ? (maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre)	<input type="checkbox"/> Mon entreprise a-t-elle anticipé les évolutions réglementaires, normatives ou contextuelles liées à mes activités ?
<input type="checkbox"/> Quelles sont les parties prenantes directement en prise avec cette vision ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la politique de partenariat vis-à-vis des partenaires sous-traitants ?	<input type="checkbox"/> Mon entreprise a-t-elle identifié de nouvelles filières, de nouveaux métiers ? (compétences)
<input type="checkbox"/> Les moyens à disposition sont-ils dimensionnés pour ce projet ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la politique de partenariat vis-à-vis des fournisseurs et industriels ?	<input type="checkbox"/> Mon entreprise a-t-elle expérimenté des solutions techniques, de process ou de management innovants ?
<input type="checkbox"/> Cette vision est-elle différenciante par rapport aux autres compétiteurs ?	<input type="checkbox"/> Quelle est la politique de partenariat vis-à-vis des utilisateurs finaux ?	<input type="checkbox"/> Mon entreprise est-elle dotée de solutions de substitution pour être réactive et rester compétitive ?

# la mesure / indicateurs

## 1.2

L'entreprise mesure sa contribution à un réel développement durable suivant trois dimensions.

La mesure s'entend sur le périmètre des actions relevant de ses structures permanentes.

### 1.2.1

Une entreprise responsable se préoccupe des conséquences de ses activités sur l'environnement.

L'inscription territoriale des moyens d'une entreprise se caractérise par une empreinte environnementale.

### 1.2.2

Une entreprise responsable se préoccupe des conséquences de ses activités sur l'économie locale.

L'insertion économique d'une entreprise contribue au fonctionnement de son territoire.

### 1.2.3

Une entreprise responsable se préoccupe des conséquences de ses activités sur le comportement social de la collectivité.

L'intégration d'une entreprise lui permet de tirer parti des synergies collectives.

	INDICATEURS		PROTOCOLE
1.2.1 ENVIRONNEMENT	i1	Consommation énergie rapportée à l'effectif de l'entreprise.	Regroupement des factures d'électricité, de fuel des sites fixes de l'exercice.
	i2	Consommation d'eau rapportée à l'effectif de l'entreprise.	Regroupant des factures de sites fixes.
	i3	Contribution aux GES rapportée à l'effectif de l'entreprise.	Protocole d'évaluation : méthode ADEME ou similaire
1.2.2 ÉCONOMIE	i4	% du CA réalisé en entreprise générale/nombre de personnes.	Suivant déclaration annuelle.
	i5	% du CA réalisé en travaux de réhabilitation/nombre de personnes.	
	i6	Montant du Crédit Impôt Recherche (en % du CA).	
1.2.3 SOCIAL	i7	Turnover	Flux sortant des salariés/effectif total
	i8	Accidents du travail	Conventions françaises sur taux de fréquence et taux de gravité.
	i9	Montant des contrats de partenariat (en % du CA)	Sommation des engagements relevant de contrats cadres d'achat des aides locales distribuées...
	i10	Proportion de l'actionariat salarié	





# 2 La responsabilité sociétale des entreprises au regard de la production sur sites :

Le propre de la construction est de procurer des objets assez spécifiques puisqu'ils concourent à l'enrichissement de notre cadre de vie. Sous cet angle de nouvelles recommandations peuvent être retenues au titre des différents chantiers opérés par l'entreprise.

# les principes

## 2

L'activité de l'entreprise est de délivrer des ouvrages constitutifs du cadre de vie.

Le produit de l'activité de construction est une des composantes du développement local.

## 2.1

La contribution de l'entreprise dans son activité productive est au cœur du développement durable local.

**Il importe d'en définir les différents paramètres pour chacun des contextes d'opération qui présentent à la fois des atouts et des faiblesses.**

## 2.2

Sa responsabilité réside dans sa capacité à maîtriser les conséquences de chacun de ses chantiers.

**La maîtrise passe par la mesure, condition nécessaire pour un pilotage effectif.**

## L'OUVRAGE EN FONCTIONNEMENT



### **Le bâti comme une composante du système « urbain ».**

Si l'entreprise est une partie du corps social sa production est une contribution à l'environnement construit doté d'un cycle de vie.

### **Mobilisation des ressources (au sens large).**

Les ouvrages réalisés s'ils nécessitent des ressources en raison de leur construction en mobilisent aussi par leur exploitation.

### **Le fonctionnement induit des impacts (au sens large).**

Sur leur durée de vie les produits de l'entreprise fonctionnent comme des machines thermodynamiques qui génèrent de fait des impacts puisqu'ils n'ont pas un rendement « parfait » qui conduirait à leur neutralité.

## UNE MAÎTRISE SUR CHAQUE PHASE DU CYCLE DE VIE



### **La prise en compte de la durée.**

À chaque projet est associé un horizon économique correspondant à un usage donné. La construction s'inscrit dans un « temps long » défini par le MOA.

### **Les phases du cycle de vie considérées.**

Il en résulte l'obligation d'examiner chacune des phases de la construc-

tion (production des composants, réalisation sur site, exploitation et déconstruction).

### **Comment piloter sur un horizon élargi ?**

Dans ces conditions l'entreprise de construction est amenée à réfléchir sur l'amont et l'aval de chacune de ses opérations.



# les paramètres de la RSE

## 2.1

Chaque construction s'effectue dans un contexte particulier.

Chaque projet de construction vient compléter / modifier un cadre de vie préexistant.

## 2.1.1

Un projet de construction responsable doit en premier lieu répondre strictement aux attentes que les différentes parties prenantes lui confèrent. Chaque projet ne tire sa justification que dans la valeur ajoutée qu'il apporte à l'utilisateur final et aux autres parties prenantes.

## 2.1.2

Un projet de construction s'inscrit dans un environnement préexistant avec lequel il doit réagir de manière constructive.

Chaque projet relève d'une éco-conception pour analyser son interaction environnementale.

## 2.1.3

Chaque projet de construction doit s'insérer au sein d'une collectivité d'une façon raisonnée.

Chaque projet doit être mené de façon responsable vis à vis du reste de la collectivité non contractuellement liée.

Si vous êtes capable d'apporter une réponse à chacune de ces questions, cochez la case correspondante.

2.1.1 CARACTÉRISER L'APPORT FONCTIONNEL	2.1.2 CARACTÉRISER L'ÉCO-CONCEPTION	2.1.3 CARACTÉRISER LA COMPATIBILITÉ SOCIÉTALE
<input type="checkbox"/> Y a-t-il eu une lecture critique du projet pour optimiser la revue de contrat ?	<input type="checkbox"/> Des variantes ont-elles été envisagées pour réduire l'empreinte du projet ?	<input type="checkbox"/> Les conditions de travail sur site ont-elles été optimisées ? (pénibilité, cantonnement...).
<input type="checkbox"/> Une analyse du contexte situant le projet a-t-elle été entreprise ?	<input type="checkbox"/> Le projet est-il réalisé conformément aux exigences d'un chantier propre ?	<input type="checkbox"/> Quelle part du CA a-t-elle été affectée à l'économie locale ?
<input type="checkbox"/> Existe-t-il un programme fonctionnel définissant les usages et/les performances correspondantes ?	<input type="checkbox"/> Des actions de sensibilisation et de formation ont-elles été prévues ?	<input type="checkbox"/> Un recrutement en insertion du personnel sur le chantier a-t-il été organisé ?
<input type="checkbox"/> Quelles sont les conditions de validation des performances effectivement fournies ?	<input type="checkbox"/> Une analyse du cycle de vie a-t-elle été menée ?	<input type="checkbox"/> Une information éco-compatible a-t-elle été mise en place vis-à-vis 1) des riverains, 2) des utilisateurs finaux ?

## 2.2

Pour chaque exercice, l'entreprise comptabilise la somme des effets de son portefeuille de projets.

Pour rendre compte de son activité foraine, l'entreprise responsable déploie une méthodologie représentative spécifique à cette multiplicité de sites de production.

### 2.2.1

Chaque site engage à court et long terme des flux environnementaux.

L'objectif est de disposer d'une image significative de l'ensemble des activités disséminées.

## la mesure / indicateurs

### 2.2.2

Chaque site mobilise par son activité un réseau de partenaires économiques.

De manière à mesurer les progrès réalisés d'un exercice à l'autre...

### 2.2.3

Chaque site s'accompagne de conséquences sociales relatives au volume d'heures travaillées.

L'importance est d'accéder à une crédibilité des données.

	INDICATEURS		PROTOCOLE DE MESURE
2.2.1 ENVIRONNEMENT	i1	Contribution GES	Extrapolation annuelle réalisée à partir d'un échantillonnage représentatif des différentes activités lui-même traité par protocole de calcul portant sur la totalité des phases du cycle de vie ou un justificatif des factures correspondantes.
	i2	Épuisement des ressources	
	i3	Consommation énergie	
	i4	Consommation d'eau	
	i5	Volume de déchets	
	i6	Imperméabilité des sols	
2.2.2 ÉCONOMIE	i7	Rendement de plan moyen (surface utile/surface construite)	Extrapolation annuelle réalisée à partir d'un échantillonnage représentatif des différentes activités lui-même traité par protocole de calcul portant sur la totalité des phases du cycle de vie ou un justificatif des factures correspondantes.
	i8	Durée moyenne des chantiers	
	i9	Horizon économique assumé par le MOA	
2.2.3 SOCIAL	i10	Nombre d'utilisateurs finaux adressés	Extrapolation annuelle réalisée à partir d'un échantillonnage représentatif des différentes activités lui-même traité par protocole de calcul portant sur la totalité des phases du cycle de vie ou un justificatif des factures correspondantes.
	i11	% du CA réalisé par des locaux	
	i12	Indicateur REACH (nombre de produits chimiques sur chantier)	
	i13	Volume d'insertion	



# bibliographie

## **Documents normatifs :**

AFNOR : SD 21000 (contribution française à l'ISO pour lancer le 26 000)  
ISO 26000 (Responsabilité Sociétale des Entreprises)  
CEN : TC 350 (indicateurs du développement durable d'un ouvrage)  
PREN 15978 et 15804

## **Méthodologie reporting :**

GRI (déclinaison en cours pour le secteur immobilier et la construction)  
AFNOR 1000 NR (évaluation de la RSE)  
CAP 26000 (VERITAS)  
SBA rapports sur la convergence des indicateurs de suivi  
SUPERBUILDING (projet européen de structuration des indicateurs suivant les échelles d'analyse).

## **Documents généraux :**

SYNTEC : cahier de bord du développement durable  
ORDRE DES ARCHITECTES  
MEDDTL

...



ENTREPRISES  
GÉNÉRALES DE  
FRANCE • BTP



Membre  
Fondateur de

**France  
GBC**

contact : Entreprises générales de France.BTP - 9 rue La Pérouse - 75784 Paris Cedex 16 - tél : 01 40 69 52 83 - [www.egfbtp.com](http://www.egfbtp.com)